

Ville de Bernay
Délibération : 24
Conseil du 06 décembre 2021

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 06 DECEMBRE 2021 -

Délibération n°125-2021

Rapporteur : Madame Françoise TURMEL

L'an deux-mille-vingt-et-un, le six décembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Frédérique PARIS, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE.

Pouvoirs : Claudine HEUDE à Thierry JOSSE, Pierre BIBET à Marie-Lyne VAGNER, Jérôme VARANGLE à Mickael PEREIRA, Claire PITETTE à Ulrich SCHLUMBERGER, Antonin PLANCHETTE à Simon JARAIE.

Absents : Camille DAEL, Hugues CANTEL, Pierre JALET.

Date de la convocation : 30 novembre 2021.

Monsieur Mickael PEREIRA est nommé secrétaire de séance.

Objet :

ADHESION DE LA VILLE DE BERNAY A LA FONDATION DU PATRIMOINE

EXPOSÉ DES MOTIFS :

La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant à but non lucratif dont la mission est de sauvegarder et valoriser le patrimoine français de proximité. Elle accompagne chaque projet de restauration du patrimoine pour trouver des financements publics et privés afin que le patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de découverte, d'éducation et de lien.

C'est dans cette même perspective que la Fondation du Patrimoine accompagne la Ville de Bernay dans son projet de restauration de la basilique Notre-Dame-de-la-Couture.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le lancement de la procédure d'adhésion à la Fondation du Patrimoine.

DÉLIBÉRATION :

VU le code général des collectivités territoriales

VU l'avis favorable de la commission « *culture, patrimoine et sports* » en date du 1^{er} décembre 2021

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à engager la Ville de Bernay dans la procédure d'adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 10/12/2021,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

